



République Française – Département des Alpes–Maritimes

**SYNDICAT MIXTE DES COMMUNES ALIMENTEES PAR
LES CANAUX DE LA SIAGNE ET DU LOUP
- S I C A S I L -**

**PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU
28 MARS 2025 – SEANCE ORDINAIRE**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit mars, à dix-sept heures, le comité du Syndicat Mixte des Communes Alimentées par les Canaux de la Siagne et du Loup, régulièrement convoqué, en date du 21 mars 2025, s'est réuni en séance ordinaire à l'Hôtel de ville Annexe 31 Boulevard de la Ferrage à CANNES, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAUVAGE.

M.SAUVAGE – Bonjour à tous, merci de votre présence ce soir, je vais commencer par vérifier le quorum et procéder à l'appel nominatif.

Membres du comité du SICASIL :

- En exercice : 50
- Présents ou représentés : 41

Secrétaire de séance :

M. Eric CATANESE

Pour la compétence eau potable :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 21

Etaient Présents :

Pour la CACPL

Mmes Françoise BRUNETEAU, Marie POURREYRON,
Noémie DEWAVRIN, Marie TARDIEU ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO, Eric
CATANESE, Gilles GAUCI, Guy LOPINTO, Jean-Michel
RANC ;

Pour la CAPG

Mmes Michèle PAGANIN, Florence SIMON ;
MM. Robert NOVELLI, Marc COMBE ;

Pour la CASA

Mmes Anne-Laure SEBBAR, Mme Séverine MAGGIO-
DELAGE ;
MM. Jean LAVITOLA, Thierry COMODINI, Philippe
SEPTIER ;

Etaient représentés :

Pour la CACPL

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Françoise BRUNETEAUX.

Pour la compétence incendie :

– En exercice : 25
– Présents ou représentés : 20

Etaient Présents :

Pour la Commune de Cannes :

Mmes Françoise BRUNETEAU, Marie POURREYRON, Noémie DEWAVRIN ;
MM. Jean-Michel SAUVAGE, Christophe FIORENTINO, Eric CATANESE ;

Pour la Commune du Cannet :

–

Pour la Commune de Mandelieu-La Napoule :

Mme Marie TARDIEU ;
M. Gilles GAUCI.

Pour la Commune de Mougins :

M. Guy LOPINTO, Jean-Michel RANC.

Pour la Commune d'Auribeau-Sur-Siagne :

Mme Michèle PAGANIN.

Pour la Commune de Pégomas :

Mme Florence SIMON ;
MM. Marc COMBE.

Pour la Commune de la Roquette :

M. Robert NOVELLI ;

Pour la Commune de Théoule-sur-mer :

–

Pour la Commune de Vallauris :

Mmes Anne-Laure SEBBAR, Séverine MAGGIO-DELAGE ;
MM. Thierry COMODINI, Philippe SEPTIER.

Etaient représentés :

Pour la Commune de Cannes

M. David LISNARD par M. Jean-Michel SAUVAGE ;
M. Antoine BABU par Mme Françoise BRUNETEAUX

M. SAUVAGE – Le quorum étant atteint, je déclare donc la séance ouverte.

Désignation du secrétaire de séance en application des articles L.5211-1 et L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

M. SAUVAGE – Est-ce qu'il y a un délégué candidat pour assurer la fonction de secrétaire de séance ? M. Eric CATANESE.

Monsieur Eric CATANESE est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

M. SAUVAGE - Notre séance comporte 5 rapports pour délibération et comme je vous le disais des rapports qui sont particulièrement importants et intéressants dans la vie de notre syndicat puisqu'il s'agit des débats sur les orientations budgétaires qui sont proposés pour l'exercice 2025 pour les trois budgets du SICASIL. Et nous poursuivrons par un rapport qui concerne la convention entre le SICASIL et le FIFES, je vous expliquerai ça. Et enfin, je vous proposerai d'apporter notre soutien financier à MAYOTTE.

Au préalable, je vous propose d'approuver le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2024. Vous vous souvenez, nous avons 12 rapports dont l'avenant n°3 au contrat de DSP sur le territoire du SICASIL hors MANDELIEU-LA NAPOULE. Je vous avais présenté la réforme des redevances reversées à l'Agence de l'Eau. Et nous avons approuvé un rapport qui concernait la modification de la convention concernant la mutualisation du Direction du Service Informatique.

Voilà je ne vais pas tout détailler mais nous en avons tous débattu et vous avez tous pris connaissance de ce compte-rendu puisque le procès-verbal vous a été adressé.

Avez-vous des observations, des commentaires ? Non, dans ce cas je vous propose de passer au vote pour approuver ce compte-rendu

Qui vote contre, qui s'abstient ?

Notre compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

BUDGET PRINCIPAL EAU POTABLE

M. SAUVAGE - Nous avons préparé un power point. Vous arrivez tous et toutes à le lire ? Pour commencer, un rappel pour ceux d'entre vous qui seraient nouveaux depuis l'année dernière : le budget du SICASIL comporte un budget principal Eau Potable et deux budgets annexes sur les Energies Renouvelables et un autre sur l'Incendie, la DECI.

Avant de regarder les propositions pour 2025, je vous propose un petit point sur l'année 2024. En 2024, le SICASIL a réalisé 9.4 millions d'euros d'investissements. C'est 45 chantiers, c'est 11.3 km de canalisations renouvelées, c'est pratiquement 1 km d'extension de réseau, 500 branchements renouvelés et 858 mètres de canaux renouvelés ce qui nous donne en 2024, vous le voyez 17.6 millions d'euros investis par le SICASIL et par ses délégataires pour renouveler le patrimoine et les infrastructures.

Pour mémoire, en 2023, ce chiffre s'élevait à 16.3 millions. Il a donc progressé de 8 millions. Les résultats de l'année 2024 sont donc très positifs : nous avons un excédent de fonctionnement de 9.9 millions d'euros qui permet largement de couvrir le déficit d'investissement de 4.6 millions et qui témoigne, je pense, d'une gestion saine c'est-à-dire qui nous permet de maintenir voire d'augmenter notre niveau élevé d'investissements. Je considère toujours que, malgré tout ce que l'on peut entendre, l'importance d'être à 1% de renouvellement c'est d'être capable de maintenir nos infrastructures, les améliorer même et donc vous le verrez dans les prochaines minutes je vous proposerai également de continuer cette politique d'investissements et même de l'accentuer.

Pour avoir des ordres de grandeurs, j'aime bien avoir des ordres de grandeurs, au total le périmètre financier du syndicat est de 40.8 millions d'euros dont 38 millions sur le budget principal, 1.4 millions sur les énergies renouvelables et 1.4 millions sur le budget incendie. Vous voyez les budgets annexes présentent finalement 7% globalement du budget total d'où leur importance au regard des missions qu'ils nous permettent de réaliser.

Pour les orientations budgétaires 2025 : Je vous propose les orientations suivantes :

Tout d'abord en termes de recettes : nous prévoyons des recettes de fonctionnement à hauteur de 13.2 millions qui sont constituées pour 11 millions de la surtaxe syndicale, c'est-à-dire la taxe qui est perçue auprès des usagers et des ventes d'eau en gros que nous effectuons toujours auprès des collectivités voisines. 4.6 millions d'excédents de fonctionnement 2024 et 100 000 € de remboursement d'avance du budget énergies renouvelables. Des dépenses réelles de fonctionnement de l'ordre de 2 millions d'euros. Aucun endettement, nous proposons de ne pas de changer ce point sur l'année 2025 et une section de fonctionnement largement excédentaire qui nous permet de dégager une dotation financière de 12 millions d'euros et qui assure un autofinancement de nos investissements de 76 %. C'est-à-dire dans tout ce que l'on dit là, globalement, et même avec un niveau d'investissement que nous maintenons élevé (et même que nous proposons d'augmenter), nous arrivons à autofinancer ces charges à 76 % et avec un niveau d'investissement de 15.8 millions d'euros.

Ce sont les grandes lignes. Si on descend un petit peu à un niveau de détail, le programme de travaux est ambitieux. Nous sommes aujourd'hui à 1%. Je tiens tout de même à le signaler. Je vous rappelle qu'en France, la moyenne, alors je n'ai pas la dernière valeur actualisée mais enfin l'ordre de grandeur de la moyenne des renouvellements de réseaux en France est de l'ordre de 0.7 %. Donc nous sommes à 1%, je le répète à chaque fois, à priori des petits chiffres alors que ce ne sont pas des si petits chiffres que cela ! Est-ce que cela suffit ? C'est une vraie question et vous verrez que nous proposons de maintenir ce 1%, Pierre sait déjà que je souhaite, pour cette année, analyser où nous pourrions être de manière optimale. 1%, comme vous le comprenez, ça veut dire que globalement, sur toutes les canalisations de tout le linéaire des 1 200 et quelques kilomètres de réseaux que nous entretenons, il nous faut 100 ans pour tout renouveler c'est l'explication du 1% c'est-à-dire que ce sont des statistiques. Il y a des canalisations qui vont durer 40 ans et d'autres peut-être qui vont durer plus mais globalement c'est ce que ça veut dire. La vraie question est de savoir jusqu'où on veut aller ? Quel est le niveau d'investissement qui nous permet de garantir un bon état, un état optimal de nos infrastructures tout en ne dépensant pas trop ? il ne s'agit pas d'arriver avec un taux de renouvellement de 50 % par an puisqu'on ne pose quand même pas des canalisations pour deux ans. C'est une vraie question.

Cela fait partie des actions que j'ai demandé à Monsieur BEHAGUE et à Pierre également de commencer à regarder. Déjà quel âge a le parc ? Ensuite quelles sont les matières qui constituent les canalisations ? Il y a un vrai travail qui permettra je pense, pour les années

suivantes de se fixer un objectif encore plus ambitieux et peut-être de se dire qu'effectivement on va se donner quelques années pour essayer d'arriver plutôt à 1.25% ou peut-être à 1.5 %. Pour 2025, le programme de travaux reste ambitieux et consiste à un renouvellement de réseau à hauteur de 1%. Nous n'allons pas baisser le niveau de là où l'on est arrivé !

Il est également prévu un point important : la création de la deuxième phase de l'interconnexion entre le réseau historique et le réseau de Mandelieu-La Napoule. Vous le savez il y avait des réseaux qui étaient historiquement séparés et depuis que Mandelieu-La Napoule a rejoint le périmètre global du SICASIL, nous avons travaillé à cette interconnexion. Cela me paraît primordial également pour sécuriser l'approvisionnement en eau de cette commune qui aujourd'hui ne dépend que d'une seule ressource en eau. Un peu comme dans n'importe quel sujet d'approvisionnement ou de réseau quand on a qu'une seule ressource. C'est ce que nous appelons en anglais un « single point of Failure », je ne sais pas comment on traduit ça en français : un SPOF, un point unique de problème d'où cette volonté de l'interconnexion. Un talon d'Achille, voilà.

Concernant le programme de travaux 2025 : nous poursuivrons également les travaux de renouvellement du canal du Loup et du Canal de la Siagne, comme chaque année. Des interventions que nous ciblons sur les tronçons qui nécessitent une réhabilitation et en concertation avec les riverains. Je tiens à le préciser. Cela représentera 1.4 millions d'euros, Il est également prévu la réhabilitation de l'ouvrage de production et de stockage d'eau potable entre autres, la reprise d'étanchéité du réservoir de la Bocca qui est un réservoir de 1500 m³ à CANNES. La rénovation de la façade de l'usine d'eau potable à Auribeau-Sur-Siagne, la reprise des huisseries de l'usine d'eau potable de Pégomas, l'installation sur des réservoirs et stations de pompage de ce que l'on appelle des capots sécurisés ce qui va permettre d'éviter que des personnes mal attentionnées, ou pas, c'est déjà arrivé que ce soit des personnes qui ne soient pas mal attentionnées, puissent ouvrir les capots des réservoirs. L'installation de clôture sur l'ancien puit de la basse vallée de la Siagne et l'installation de garde-corps pour sécuriser les sites de production. Et enfin nous réaliserons également des audits du génie-civil de l'usine d'eau potable de Mandelieu.

Un autre point important qui, est inclus dans les propositions, est le déploiement de la télérelève. Comme vous vous en souvenez le contrat initial que nous avons signé prévoyait le déploiement de 50 % des volumes consommés donc on raisonne en termes de « volumes consommés » c'est-à-dire que nous commençons par les plus gros compteurs pour finir par mesurer le déploiement de compteurs sur le volume consommé. Nous avons initialement prévu un déploiement de 50 % des volumes consommés, pour 8 679 compteurs, mais comme, vous vous en souvenez, puisque nous en avons parlé ici, nous nous sommes portés candidats à l'appel à projets du département ce qui nous permet d'augmenter ce chiffre et d'installer pratiquement 19 000 compteurs supplémentaires. Il s'agit de l'avenant n°1 au contrat que nous avons validé lors d'une précédente séance.

Nous aurons donc 90 % des volumes consommés couverts par des compteurs télérelevés. Ce genre d'opérations visent les abonnés, puisqu'ils ont une possibilité d'avoir une meilleure maîtrise de leur consommation. Vous l'avez peut-être déjà sur d'autres services chez vous et au lieu d'avoir un relevé tous les six mois cela permet d'avoir des relevés plus précis, plus fréquents et donc mieux maîtrisés. Ce que l'on dit un peu moins et ce qui est important aussi, c'est que c'est aussi très utile pour la détection de fuites. Ces compteurs permettent non seulement d'avoir cette maîtrise de consommation pour nos abonnés, ils permettent également d'améliorer notre rendement de distribution au final. La détection de fuites peut se faire de manière plus rapide et nous avons la possibilité d'aller voir les abonnés dès qu'une anomalie est détectée et même dans certaines résidences secondaires de le faire avant que les abonnés reviennent pour l'été et d'éviter qu'une fuite puisse être laissée à l'abandon pendant plusieurs mois. C'est important pour la préservation de la ressource, pour notre rendement, pour les abonnés et en termes de service.

En synthèse, je vous présente un tableau. Vous voyez la synthèse de ce qui est détaillé en section de fonctionnement avec 2 Millions d'euros sur les charges de fonctionnement et 4.6 millions également de report de résultat de l'année 2024.

C'est la même chose en section d'investissement, nous venons de le détailler avec un programme de travaux de 14.2 millions et un reste à réaliser des travaux déjà commencés en 2024 et un certain nombre d'opérations un peu moins grosses et toujours 4.6 millions de 2024. Voilà en très gros et en synthèse la partie budget principal et les orientations proposées pour 2025.

Est-ce que vous avez des questions ? Des remarques ? Avez-vous des observations ?

M SEPTIER - Est-ce qu'il est envisagé que les usagers aient accès aux données de télérelève comme on peut le faire avec un compteur linky ?

M SAUVAGE – Je pense que quand on a la télérelève, effectivement les abonnés doivent voir plus ou moins, je ne sais pas à quelle fréquence exactement, ça je vous avoue... quelqu'un sait à quelle fréquence Aurélien, peut-être ?

M BEHAGUE – En général il y a quelques index qui sont relevés par jour, deux ou trois index par jour mais effectivement les abonnés doivent avoir accès aux informations quand ils sont équipés de compteurs de télérelevés, il y a une application dédiée.

M SAUVAGE – Je pense qu'ils le verront en allant sur leurs espaces clients So'Eau. Je ne sais pas à quelle fréquence, peut-être que ce n'est pas mis à jour trois fois par jour si c'est votre question ?

M SEPTIER – C'est ça oui

M COMBE – Donc ils peuvent le consulter sur leurs ordinateurs ?

M SAUVAGE – Ils pourront consulter leurs consommations. Je pense vous avez déjà tous chez vous une application pour votre consommation d'électricité ? C'est un petit peu la même chose. On reçoit une facture avec le détail par mois des consommations avec potentiellement un graphe qui montre la consommation par rapport à l'année d'avant, ce genre de chose. Sur Mandelieu-La Napoule c'est un petit peu différent mais il y a déjà pas mal de télérelèves. En tout cas on pourra apporter des précisions, peut-être les demander directement aux délégataires si vous le souhaitez sur les modalités précises de ce que verront les abonnés.

M COMBE – Il faut que l'on aille sur le site pour avoir les télérelèves ? Il n'y a pas d'alerte qui sont faites ?

M SAUVAGE – Franchement je vous avoue que je ne connais pas les détails, il doit y avoir des alertes automatiques dans l'application. Ce que je vous propose c'est que l'on fasse le point avec le délégataire sur ce sujet ? Et on essayera de vous faire passer pour chaque commune, en avance de phase, ce dont vous aurez besoin pour que vous puissiez répondre aux questions des abonnés. On peut prendre le temps de faire ça.

M LOPINTO – Président, j'ai eu une fuite importante à la maison et je ne m'en suis aperçu que lorsque j'ai reçu la facture, c'est quand même dommage ! Précédemment, il y a quelques années j'avais eu une fuite importante aussi, on m'avait prévenu un peu avant. Là je n'ai pas été prévenu du tout et je ne m'en suis aperçu que lorsque j'ai vu que ma facture avait doublé, j'ai fait des recherches effectivement, c'est un tuyau qui se situe dans le vide sanitaire qui a pété, le débit c'était 50 litres à l'heure ! J'ai fait remonter cette information donc il y a eu des photos prises du compteur, en 4 heures d'intervalle, j'attends des nouvelles. Logiquement ça devrait être en partie pris en compte parce que bon voilà c'est accidentel dans le vide sanitaire je ne m'y promène pas moi. Et pour la détecter la fuite il a fallu attendre la facture. La question c'est comment ça se fait que on ne nous prévient pas avant que la facture double ?

M SAUVAGE – Mais si on n'a pas la télérelève...

M LOPINTO – Mais je n'ai jamais eu la télérelève ! Mais il y a quelques années on m'avait prévenu ! On m'avait dit attention vous avez une consommation anormale.

M SAUVAGE – J'entends bien, je ne connais pas ce dossier-là précisément, de toute façon sans télérelève il y a une relève manuelle qui est faite de chaque compteur et ce sont vraiment des gens qui vont voir chaque compteur et qui vont relever le petit chiffre correspondant aux mètres cubes consommés. Donc peut-être que la dernière fois vous avez eu de la chance qu'il y ait eu une relève juste après le début et qui était assez significative pour que ça se voit et pas assez long pour que ce soit si grave. C'est exactement pour ça que nous essayons d'accélérer pour éviter ce genre de chose, pour qu'il puisse y avoir des alertes automatiques parce que ce genre de fuites là normalement ça se voit avec de la télérelève du jour au lendemain. C'est vraiment l'avantage. Typiquement, là vous avez des litres et des litres par heures ça se voit instantanément.

M COMBE – Quand la relève était manuelle, il m'est arrivé une fois la même chose, ils mettent un papier avec « Attention relève importante, probablement une fuite » ils mettent une alerte comme ça. Mais c'était une information manuelle.

M SAUVAGE – Mais là ce sera l'avantage, j'imagine une application sur son smartphone ou sur le site internet.

Sur la partie orientation budgétaire est-ce qu'il y a d'autres remarques suggestions ? Non ?

Donc je vous propose de prendre acte de ce débat pour l'orientation budgétaire du budget principal.

Est-ce qu'il y des abstentions ? Des votes contre ? Non ?

Et bien nous prenons acte et je vous en remercie.

BUDGET ANNEXE ENERGIES RENOUVELABLES

M SAUVAGE – Le deuxième budget qui est annexe concerne les Energies renouvelables, il concerne les 10 installations photovoltaïques qui sont déployées sur divers ouvrages de production d'eau potable et qui nous permettent de générer des recettes qui alimentent ce budget annexe. Nous avons également 5 microcentrales hydroélectriques qui sont implantées sur le système d'alimentation en eau potable. Ces installations ont été mises en place il y a quelques années, c'est quelque chose qui est plutôt vertueux.

Le principal point des orientations budgétaires prévues concerne la centrale de Marigarde qui nécessite des travaux de remplacement de sa turbine et son dégrilleur. C'est une centrale qui nous a, historiquement, toujours posé des problèmes d'exploitation, je ne vais entrer dans les détails, mais notamment sur le site où elle est implantée. Elle est à l'arrêt aujourd'hui et nous proposons un investissement prévisionnel de 230 000 € pour la remettre en état. C'est-à-dire remplacer la turbine et également installer un dégrilleur qui sera d'ailleurs un dégrilleur automatique. C'est un dégrilleur identique à celui de Mougins, pour ceux d'entre-vous qui ont visité cette usine. C'est un dégrilleur qui vient automatiquement enlever les branches pour protéger la turbine.

Comme vous le voyez ce budget annexe a des recettes prévisionnelles de 215 000 € ce sont les ventes directes de l'énergie produite à EDF.

Des charges d'exploitation de 97 000 € et donc cette année un investissement prévisionnel de 230 000 €

Voilà ce qui donne la synthèse que vous pouvez lire sur l'écran. A noter l'excédent de l'exercice antérieur qui s'élève à 216 000 € qui correspond aux recettes de ce budget l'an dernier.

Et je vous présente la section d'investissement qui comprend donc les 230 000 € dont je vous parlais.

Est-ce que vous avez des remarques, des questions ? Des interrogations ? Un besoin d'informations sur ces installations ? Sur globalement les montants qui vous sont proposés ? Non ? et bien je vous invite à bien vouloir prendre acte par le vote de cette délibération.

Est-ce qu'il y a des abstentions ? Des votes contre ?

Bien à l'unanimité, je vous en remercie.

BUDGET ANNEXE DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

M SAUVAGE – Le deuxième budget annexe concerne la compétence DECI ; Comme vous le savez ce budget gère la réparation, l'entretien, le contrôle des hydrants.

En 2024, le SICASIL a réparé 173 points d'eau incendie, contrôlé la disponibilité de 1297 hydrants, procédé au remplacement de 283 ouvrages et la pose de 7 nouveaux points d'eau incendie. Donc vous voyez, comme je vous le disais tout à l'heure, c'est un petit pourcentage du budget, ce sont tout de même des missions et un service qui restent très importants.

Le financement de ce budget de la défense extérieure contre l'incendie est assuré par les contributions des communes dont le montant prévisionnel s'élève pour 2025 à 592 409.75 € ce qui couvre les dépenses de fonctionnement pour 128 912.67 € et les nouvelles opérations de travaux pour 488 853.41 €. Ces montants que je vous partage et que je vous liste ont été partagés avec les services de toutes les communes concernées avec lesquelles le programme de travaux est coconstruit comme chaque année. Pas d'emprunt sur ce budget.

Et peut-être par rapport à l'année dernière, nous avons eu des débats sur la disponibilité des contrôles. Vous savez que légalement les points d'incendie doivent être contrôlés au moins une fois tous les trois ans ce qui nous avait posé quelques questionnements sur le fait de bien arriver à le faire tous les trois ans et à savoir ce qui se passerait si on était un petit peu en retard sur une année.

Ce que j'avais demandé, et ce qui est compris dans ce budget-là, en accord avec les services de toutes les communes, c'est que nous sommes passés d'un contrôle de 33% du parc tous les ans à un contrôle de 50 % du parc. Nous en faisons un peu plus que la réglementation mais je pense que c'est important d'avoir une défense contre l'incendie qui est toujours opérationnelle et nous le garantissons en étant plus restrictifs que ce que nous impose la réglementation.

Pas d'emprunt non plus sur ce budget.

Donc voici à l'écran la synthèse de ce que je viens de vous dire sur la partie fonctionnement et sur la partie investissement.

Est-ce que vous avez des remarques, des questions ? Besoin d'informations sur ce budget ? Je vous propose de voter pour prendre acte de ce débat ?

Est-ce qu'il y a des abstentions ? Des votes contre ?

Unanimité. Je vous remercie.

Et après ces trois rapports, il nous en reste encore deux

CONVENTION ENTRE LE SICASIL ET L'ASSOCIATION FIFES

M. SAUVAGE - Le rapport n°4 concerne une convention entre le SICASIL et l'association FIFES. Du 27 Mai au 1er juin de cette année, la ville de Cannes va accueillir la 5ème édition du Film écologique et Social (FIFES).

Le thème de ce festival cette année est « L'eau dans tous ses états : des rivières aux océans », vous voyez que ça nous concerne particulièrement et naturellement les organisateurs nous ont contactés afin d'organiser un partenariat.

J'ai regardé les propositions de ce partenariat et je vous propose de participer à cet événement via une convention de partenariat et d'approuver une participation financière d'un montant de 2 000 €. Il y avait plusieurs versions de participations à ce festival. La participation que j'ai retenue est la plus petite mais qui nous permettra quand même de participer aux journées entreprises, aux conférences et aux tables rondes afin de mettre en valeur les actions du syndicat.

Je crois qu'il y a aussi la mise en place de notre logo pendant le festival sur tous les espaces de communication, il doit y avoir un certain nombre de choses en termes de visibilité sur les réseaux sociaux, de bénéficier de pass partenaires. Je vous propose d'autoriser le SICASIL à participer à cet événement via une convention de partenariat pour une participation financière d'un montant de 2 000 €

Est-ce que vous avez des questions ?

Mme BRUNETEAU – Effectivement c'est un festival qui est important pour nous au niveau de l'environnement. Ça permet de rappeler les actions du SICASIL et de faire le lien. Il touche beaucoup d'étudiants et c'est vrai que comme ça se passe au moment où tout le monde parle de l'océan de l'UNOC etc...ça permet de faire un petit peu de contrepoids et un petit peu d'actualités sur notre territoire ouest/Alpes-Maritimes, sur ce que l'on fait aussi de vertueux en matière d'économie d'eau et en matière de préservation de l'océan et donc c'est vrai que ce sont des gens qui font beaucoup d'efforts avec très peu de moyens pour véhiculer les bonnes pratiques, pour véhiculer de la prévention et pour essayer de fédérer les étudiants, les élèves etc...Donc voilà c'est quelque chose qui nous tient à cœur. Ça se passe juste après le festival du film mais c'est vrai que généralement c'est toujours de bonne qualité. L'année dernière ils avaient fait venir un membre du GIEC qui avait fait une très belle conférence. C'est en général de très bon niveau et puis ça fédère bien la population.

M SAUVAGE – Merci pour ces précisions. Nous avons hâte de voir et d'y participer de manière active cette année.

Est-ce qu'il y a des questions ? D'autres remarques ? Non et bien je vous propose de passer au vote.

Est-ce qu'il y a des abstentions ? Des votes contre ?

Et bien unanimité je vous remercie.

AIDE EXCEPTIONNELLE A MAYOTTE

M. SAUVAGE – Et notre 5ème et dernier rapport aujourd'hui concerne une aide exceptionnelle à Mayotte, ça fait quelques semaines maintenant mais l'île de Mayotte a été durement frappée, par un cyclone et une tempête tropicale.

Notre syndicat soutient financièrement de nombreux projets à travers le monde. Dans ce contexte et considérant aussi qu'il s'agit de nos compatriotes, il m'a semblé important de vous proposer que nous puissions agir en faveur de cette population, pas forcément directement j'avais demandé aux services de regarder plusieurs possibilités. Il nous a semblé que le plus simple et presque le plus fiable aussi c'était de prendre attache avec des ONG et en l'occurrence avec l'ONG Acted, qui s'est mobilisée pour apporter une réponse d'urgence et de survie. C'est ce dont il est question pour ces gens-là et de reconstruction dans un deuxième temps pour ses populations. Des besoins, je ne vais pas revenir là-dessus ça a été assez décrit par les médias, mais quand même assez terrible de voir les besoins des gens en termes de nourriture, d'abris et de besoins primaires d'eau et de nourriture. Donc cette fois-ci je voudrais vous proposer, avec l'ONG Acted, d'aider ce département français. Et de participer à la mise en place d'unités de filtration de l'eau (en coopération avec les associations Pompier de l'Urgence Internationale et Aide Action Internationale), afin d'apporter de l'eau potable aux habitants. Et d'approuver le versement d'une aide exceptionnelle de 10 000 € à l'ONG Acted.

Avez-vous des questions ? Des remarques ? Des oppositions ?
Je vous propose de passer au vote ? Est-ce qu'il y a des abstentions ? Des votes contre ? Et bien nous avons épuisé l'ordre du jour.

La séance est levée à 18 h 23.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme

Le Secrétaire de séance,

Le Président,

Eric CATANESE

Jean-Michel SAUVAGE